

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2024

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

11-04-2024-13

Date de convocation le 29/03/2024
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 14
Procurations 1
Votants : 15

Le onze avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes, BAZIARD, ETCHART, GRAUX, et LOQUET, GUITTONNEAU, CAZENAVE, DAUBAS ainsi que MM. CLAVÉ HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LAPETRE, LETARGUA et SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élu : M. SALEFRANQUE

Avait donné pouvoir : M. CAMGRAND pouvoir à M. CLAVÉ

OBJET : VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2024

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que, pour assurer l'équilibre budgétaire de l'exercice 2024, il convient de voter les taux des impôts locaux pour l'année 2024.

L'augmentation des bases de la fiscalité est indexée sur l'indice des prix à la consommation. Le coefficient est de 3.9 % pour 2024.

TAXES	Taux 2023 (Pour information)	BASES 2024	TAUX 2024 (Vote)	PRODUIT 2024
Foncier Bâti	23.16 %	8 764 000	23.16 %	2 029 742 €
Foncier Non Bâti	14.60 %	67 700	14.60 %	9 884 €
Taxe Habitation	5.14 %	83 400	5.14 %	4 287 €
TOTAL				2 043 913 €
<i>Rappel produit de la fiscalité 2023</i>				<i>1 964 769 €</i>

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Adopte** à l'unanimité les taux de fiscalité pour 2024.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

La 1^{ère} Adjointe,

Véronique ETCHART

Pascal SALEFRANQUE

Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
Reçu en préfecture le 18/04/2024
Publié le 
ID : 064-216403964-20240418-11_04_2024_13-DE